



Dossier du BHI N° S1/0415 & S1/0410

LETTRE CIRCULAIRE 47/2010
04 août 2010

**RETRAIT DU RAPPORT FINAL DU GROUPE DE TRAVAIL
SUR LE REGLEMENT DU PERSONNEL**

Référence: LC 43/2010 en date du 26 juillet 2010

Madame la Directrice, Monsieur le Directeur,

1 Le président du groupe de travail sur le Règlement du personnel (SRWG) a informé le Comité de direction que le SRWG a retiré son rapport final diffusé *via* la lettre circulaire en référence et l'a rouvert à la discussion. Les Etats membres seront informés aussitôt que possible des conclusions définitives du SRWG contenues dans le rapport final.

2 Il est demandé aux Etats membres de ne prendre en compte ni le contenu ni les procédures de vote précisées dans la lettre circulaire en référence, car une nouvelle lettre circulaire sera diffusée aux Etats membres après qu'un rapport additionnel du SRWG aura été reçu au Bureau.

Veuillez agréer, Madame la Directrice, Monsieur le Directeur l'assurance de ma haute considération,

Pour le Comité de direction,

Vice-amiral Alexandros MARATOS
Président

Note : Suite à l'annulation de la CL 43/2010, le CD a décidé de ne pas distribuer les versions française et espagnole.

